

Bruxelles, 1^{er} septembre 2018

Note concernant la PREVENTION de la méningite en milieu scolaire.

Chers Parents,

La méningite à méningocoque est une maladie grave nécessitant une prise en charge immédiate. **Un traitement préventif précoce** vise à éviter l'apparition de cas secondaires ; il doit être administré même si l'enfant ou le jeune a été vacciné contre la méningite.

C'est pourquoi, **si un cas** se présentait à l'école de votre enfant, vous en seriez immédiatement averti pour que vous puissiez vous rendre sans retard chez votre médecin afin qu'il prescrive le traitement adéquat.

Cependant, en cas d'extrême urgence ou de situation épidémique grave, le médecin scolaire a la possibilité de prescrire ou d'administrer à l'école le traitement préventif adéquat :

Pour un enfant de moins de 6 ans :

Ciproxine, à raison de 15 mg par kg en une dose.

Pour un enfant de 6 à 12 ans :

Ciproxine, 1 comprimé de 250 mg en une dose.

Pour un enfant de plus de 12 ans :

Ciproxine, 2 comprimés de 250 mg en une dose.

Pour la femme enceinte :

Spiramycine (Rovamycine), à raison de 1 gr, 2 fois par jour pendant 4 jours.

Le médecin scolaire détermine la population visée par le traitement préventif.

Si vous vous opposez à cette prise en charge, il est nécessaire de **nous le communiquer par écrit avant le 30 septembre 2018.**

L'élève qui n'aurait pas reçu de traitement sera évincé de l'école pendant une durée de 10 jours.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions de croire en notre entier dévouement.

Dr Caroline CAUWE, Dr Philippe CLEEREN, Dr Marine GOFFETTE, Dr Alexandra PROUVOST
Médecins scolaires